

Appui aux communes et aux groupements de communes en faveur de la mise en place d'une démarche d'économie d'eau au niveau des bâtiments et espaces publics

PORTEUR DE L'ACTION :
Établissement public territorial de bassin Vienne



EN QUOI CONSISTE LE DISPOSITIF ?

L'objet de la mission consiste à sensibiliser les collectivités aux économies d'eau et, sur la base d'un diagnostic, à dresser un plan détaillé d'actions portant sur les équipements ou les pratiques pour réduire les consommations d'eau au niveau des bâtiments publics (écoles, cantines, bâtiments administratifs...), des espaces publics (parcs, piscines, espaces verts...) et des terrains ou infrastructures de sports (gymnase, piscine...). L'EPTB Vienne propose en tant que maître d'ouvrage d'accompagner techniquement et financièrement les communes et intercommunalités volontaires dans la mise en œuvre d'une démarche d'économie d'eau.

En changeant les habitudes et en utilisant du matériel hydro-économe, les consommations peuvent diminuer significativement. Ces changements ne sont pas seulement un moyen de réduire les dépenses, ils sont aussi un levier pour préserver les ressources et limiter les impacts sur l'environnement.

La démarche comporte 4 étapes.

Lors de la première étape, le prestataire rencontre les acteurs du lieu choisi afin de les sensibiliser aux enjeux liés à la gestion de l'eau et de recueillir des informations utiles à l'exercice de la mission (dysfonctionnements connus, factures d'eau, etc.).

En fonction de l'analyse des données récoltées, un périmètre d'action est proposé (selon les bâtiments, les activités, les espaces extérieurs, etc.). Dans cette deuxième étape, un protocole de mesures spécifiques à réaliser est établi afin de préparer l'élaboration du diagnostic et d'affiner la connaissance des consommations en eau (exemple : relevés en soirée et le matin pour l'identification de fuites).

Puis, la troisième étape sert à effectuer une analyse des consommations. Un inventaire et une caractérisation des postes de consommation d'eau sont réalisés afin de recenser les usages, les équipements, le nombre d'usagers, l'origine de l'eau, etc.

Enfin, après la réalisation d'un diagnostic approfondi des postes de consommation d'eau par le prestataire sur un périmètre défini, des actions sont précisément proposées sous forme de fiche (précisant la nature de l'action, les résultats attendus, la durée d'amortissement, le calendrier de mise en œuvre, les indicateurs de suivi, etc.).

Dans la piscine de Confolens notamment, le plan d'actions a consisté en la mise en place de robinets temporisés et de pédiluves fonctionnant selon les passages. Cela a permis une

économie de 50 % sur ces postes de consommation. L'investissement dans le matériel a été amorti en 1 mois.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ATOUTS ?



Par différents leviers, l'EPTB Vienne agit pour limiter les incidences du manque d'eau vis-à-vis des milieux aquatiques et des usages. En plus de l'accompagnement et des aides financières, il a publié :

- Un guide à destination des bâtiments et des espaces publics « [Guide des économies d'eau : bâtiments et espaces publics](#) »
- Des fiches pratiques à destination des usagers « [Comment maîtriser sa consommation d'eau et réduire sa facture](#) »

En plus, un plan de communication valorise la démarche et les résultats obtenus auprès des élus, des agents de la collectivité et des usagers du service public.

Communiquer sur la démarche et les résultats permet de sensibiliser et motiver les usagers aux économies d'eau.

Le dispositif repose sur une démarche collaborative. Afin d'identifier les secteurs propices au dispositif sur une commune, la collaboration avec les acteurs du territoire (élus et techniciens) est essentielle et cela permet de les inclure dès le début dans la démarche. Toutes les décisions sont ensuite prises en concertation avec l'équipe projet qui réalisera le suivi du programme d'actions établi. Les actions sont ainsi adaptées au territoire et aux usages.

Les actions proposées incluent un large panel de possibilités et peuvent porter sur :

- Les équipements (remplacement et installation de nouveaux équipements, réparation)
- Les modes d'utilisation de l'eau (réutilisation d'eau, le recours aux eaux pluviales, etc.)
- L'éducation à la sobriété (scolaires, grand public, etc.)

QUELLES AVANCÉES POUR LES ÉCONOMIES SUR LA RESSOURCE ?

L'EPTB Vienne a prévu de réaliser un suivi des actions mises en œuvre et un bilan en termes d'économies d'eau. [Cette rubrique sera complétée ultérieurement]

CARTE IDENTITÉ DE L'ACTION

Porteur de l'action : EPTB Vienne

Dates : 2022-2024

Moyens humains : 0,1 ETP au sein de l'EPTB

Partenaires : Agence de l'eau Loire Bretagne, Enviro Développement

Budget : 187 000 euros

Résultats : Les résultats ne sont pas encore disponibles

Exemple de l'étape 3 (analyse des consommations)

	FAMILLE GASPI	FAMILLE ECONOMIE	
Utilisation de l'eau pour la lavage des mains			
Equipements	Robinet sans réducteur de débit	Robinets avec réducteurs de débit	Mousseur : 5 €
Comportement durant le savonnage	Laisse couler l'eau	Coupe l'eau	
Consommation en eau par foyer/an	17,52 m ³	1,40 m ³	
Utilisation de la chasse d'eau			
Equipements	Réservoir de 10 L	Chasse d'eau double touche	Chasse d'eau double touche : 35 €
Consommation en eau par foyer/an	58,40 m ³	21,90 m ³	
Utilisation de l'eau durant la douche			
Equipements	Douche sans réducteur de débit	Douche avec pommeau hydro-économe	Pommeau hydro-économe : 50 €
Comportement durant le savonnage	Laisse couler l'eau	Coupe l'eau	
Consommation en eau par foyer/an	122,64 m ³	35,04 m ³	
TOTAL	198,56 m³ 778,36 €	58,34 m³ 228,69 €	Economie possible de : 140,22 m³/an 549,67 €/an

Le détail des calculs est présenté dans chacune des fiches pratiques du guide.
Attention : ces exemples à titre indicatif ne sont que des estimations.

Animé par la FNCCR, le Club des Bonnes Pratiques d'Economies d'Eau et de Tarification est un espace de partage des pratiques et expériences visant à réduire le prélèvement global en eau sur le territoire. Organisées par ce dernier, les Trophées des économies d'eau visent à identifier, valoriser et récompenser les actions ponctuelles ou de long terme de sensibilisation, d'installation d'outils techniques efficaces et reproductibles pour réduire les consommations d'eau.

Pour plus d'informations : <https://www.fnccr.asso.fr/club-des-economies-deau/>

Pour nous contacter : club.ecodeau@fnccr.asso.fr

